

Ref. DR	Numéro Fiche	Projet	Intitulé	Adresse du projet			Montant du projet à 100%	DR	Subsidés DR	Autre pouvoir subsidant 1	Subsidé reçu (1)	Autre pouvoir subsidant 2	Subsidé reçu (2)	Autre pouvoir subsidant 3	Subsidé reçu (3)	Autre partenaire	Stade d'avancement du projet	Date de la réunion de coordination	Date de la désignation de l'autorité de projet	Date de l'approbation de l'avis de projet par la Commune	Date de l'approbation de l'avis de projet par la RW	Date de l'approbation du projet définitif par la Commune	Date de l'approbation du projet définitif par la RW	Date de publication de l'avis de marché	Date de la décision d'attribution de marché	Date d'attribution de marché par la RW	Date ordre de commencer les travaux	Date de la réception provisoire	Date de l'approbation du RP par la RW	Date de la réception définitive	Si projet abandonné, décrire la raison de l'abandon	Programmation dans les 3 ans	Commentaires				
				Rue	N°	Localité																															
	1.1		Aménagement d'une Maison Rurale à l'Espace Winson, dans les anciens granges et annexes			€ 1 004 279,35	1	€ 1 102 289,08	€ 1 102 289,08	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Réalisé	7-03-2014	1-10-2015	21-04-2016	30-11-2016	23-02-2018	19-07-2018	14-09-2018	27-12-2018	23-05-2019	2-09-2019	7-01-2021	15-04-2021	24-03-2021		dates 2022					
	1.2		Création progressive d'un réseau de voies lentes de mobilité utilitaire entre les villages et vers le d			€ 303 500,00	1	€ 406 937,08	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Demande de convention initiale en cours	18-07-2022																			
	1.3		Aménagement de la place d'Évrial			€ 635 900,00	1	€ 400 000,00	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Étude du projet en cours	17-05-2022	21-12-2023																		
	1.4		Aménagement de la place de Vénival, y compris un espace de convivialité			€ 452 000,00	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	1.5		Création d'une structure et d'une infrastructure destinées au développement des projets économi			€ 775 200,00	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.1		Création ou acquisition de logements de qualité (ainsi qu'aménagement de leurs abords) permet			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.2		Investissement dans les énergies renouvelables pour les bâtiments publics			€ 90 000,00	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.3		Sécurisation des déplacements scolaires et des abords d'écoles			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Travaux en cours																				
	2.4		Aménagement d'un espace inter-générationnel (espace de jeux/espace de convivialité) à l'arrière			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.5		Sécurisation de la traversée de l'emité (R8922)			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.6		Rédéfinition de certains passages pour piétons et de leur éclairage			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.7		Amélioration des possibilités de déplacements rationalisés (TTC, cowtoitures, parkings de délesta			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.8		Amélioration de la communication entre la Ville et la population par tous les canaux de commun			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Étude du projet en cours																				
	2.9		Château Winson - Aménagement du Parc et des abords de la Maison rurale			€ 1 172 913,24	1	€ 449 337,87	609632,52	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Espaces verts	25-03-2021	9-08-2018	12-03-2019	13-05-2019	23-05-2019	26-01-2022	16-02-2022	12-05-2022	6-01-2023	21-08-2023										
	2.10		Transformation du camping du Val Treux en Zone d'habitat à caractère rural			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.11		Rénovation de la salle de l'hautevoisier en Maison de village et aménagement des abords			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Idéalisé																				
	2.12		Rénovation de la place de Saint-Laurent			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.13		Rénovation de la place de Le Roux			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.14		Aménagement du centre historique de Fosses Noires, espace public convivial, éclairage, logem			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Étude du projet en cours																				
	2.15		Rénovation de la salle L'Orbey en Maison de village			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.16		Aménagement d'un espace inter-générationnel (espace de convivialité) à Névreumont, à l'arrière de			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.17		Aménagement d'un espace inter-générationnel (espace de convivialité) sur la place de Saint-Eusta			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.18		Mesures à prendre ou actions à entreprendre en vue d'améliorer la mobilité			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Action continue																				
	2.19		Mesures à prendre ou actions à entreprendre en vue d'améliorer la sécurité			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Action continue																				
	2.20		Poursuite de la mise en valeur (par le public et le privé) du petit patrimoine, en communiquant pe			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.21		Promotion touristique de l'emité communale, par le Syndicat d'Initiative, via une série d'actions			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Action continue																				
	2.22		Réservation d'emplacements pour motor-homes et autocars			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.23		Développement de synergies en vue de favoriser un tourisme « économique »			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.24		Amélioration de la signalétique dans la commune			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Étude du projet en cours																				
	2.25		Amélioration de la communication dans les domaines (HP)			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.26		Amélioration de la communication citoyenne à la vie culturelle de l'emité			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.27		Organisation d'actions dans le domaine de l'environnement et de la propreté			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Action continue																				
	2.28		Création, entretiens et valorisation d'espaces naturels sensibles			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Étude du projet en cours																				
	2.29		Réalisation d'actions et d'aménagements à destination des agriculteurs			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.30		Mise en oeuvre des actions du tableau de bord de la Plateforme Inter-services (PDI) et les évaluer			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Action continue																				
	2.31		Création d'outils de planification pour l'aménagement du territoire de Fosses-la-Ville			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.32		Aménagement d'une aire de stationnement pour les camions			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.33		Création de logements à loyers modérés dans les villages			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.34		Création d'une Maison Multiservices			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.35		Mise en place d'un SIV (Système d'Echange Local)			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.36		Organisation de permanences des services communaux dans les villages			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.37		Soutien aux initiatives citoyennes			€ 48 000,00	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.38		Épuration du camping du Val Treux et mise en oeuvre du plan de dépollution du cours d'eau le Tr			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				
	2.39		Recours au « bio-énergie » pour certains projets			€ -	0	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -	€ -		Projet en attente																				

dates 2022

Houyoux : finalisation / Albertin : acquisition - en cours
conseiller police + panneaux PV passerelle winson
parking usagers

Subside pour la démolition et la reconstruction du hall de sport de Sart-Saint-Laurent (Appel à projets + rénovation énergétique des infrastructures sportives v1)

travaux effectués précédemment

révisions octon

réflexion pour nouvelle mouture du BC (2024) + vidéos RI population

en réflexion

Dates demandées : non-partient

RI : procédure spécifique

ANNEXE 3: TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2014 (faisabilité) et 2018 (réalisation) et 2019 (avenant)	PCDR classique PDR 2000-2006 Phasing out objectif 1 2000-2006 PwDR 2007-2013¹ PwDR 2014-2020 : Mesure 7.4	Aménagement d'une Maison Rurale à l'Espace Winson, dans les anciennes granges et annexes	2.139.156,34 €	15.04.2021

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente		
Montant de la vente		
Modalités de réaffectation du montant de la vente		

Le bien est-il loué ?	Oui	Non
Si le patrimoine est loué² à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.		
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)		
Recettes et charges		
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine		Montant annuel
		Montant annuel

¹ Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

² Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

		Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices ³ = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁴	
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	La Maison rurale est occupée quasiment tout le temps ; réunions des associations, spectacles, concerts, expositions, conférences,...
	Ouverture depuis août 23 d'un restaurant didactique par l'entreprise de formation par le travail « Les ateliers de Pontauray » le midi chaque mercredi, jeudi et vendredi. Le restaurant est ouvert deux jeudis soir par mois.
	Mais également 1 x par mois en soirée avant un spectacle du Centre culturel.
Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Nous nous réjouissons des retours positifs des citoyens et des associations. Le lieu favorise la mixité des publics mais également des fonctions. L'EFT emploie des personnes qui sont très éloignées du monde du travail. Cela donne une belle complémentarité entre le projet socioculturel et le projet social.

³ En cas de bénéfices, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

⁴ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

Quelques illustrations dans les pages suivantes :

INVITATION
FÊTE
DES DROITS DE L'ENFANT

DIM. 19/11
13H À 17H
ENTRÉE GRATUITE



CENTRE CULTUREL DE FOSSES-LA-VILLE
MAISON RURALE, 22 RUE DONAT MASSON

IMPRO . ATELIERS . CONCERT SYSMO
MUR D'ESCALADE, CIRQUE, CRÉATION DE T-SHIRT, EXPRESSION DES ÉMOTIONS, PRÉSENTATION DES DROITS DE L'ENFANT PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE FOSSES-LA-VILLE....

INSCRIPTION OBLIGATOIRE



info@centreculturelfloreffe.be



13 OCTOBRE 2023/ ESPACE JIJÉ
SOIRÉE-DÉBAT AUTOUR DE LA PRESSE LOCALE

UN ÉVÈNEMENT ORGANISÉ SOUS FORME DE TABLE RONDE
 AUTOUR DE LA QUESTION :
QUEL AVENIR POUR LA PRESSE FOSSOISE?



PIERRE DOUMONT
 Rédacteur en Chef
 de Boukè Média
Animateur de la soirée



PHILIPPE MALBURNY
 Rédacteur en Chef
 de la RTC
Invité



PIERRE WIAME
 Correspondant
 L'Avenir/DH
Invité



THIERRY REMACLE
 Rédacteur en
 Chef de L'Avenir
Invité



AVEC LA PARTICIPATION DE JOANNIE THYS, PIERRE MÉLAN, HUGUES ET MICHEL ROMAIN

VENDREDI
13 OCTOBRE
ESPACE JIJÉ
 22 rue Donat Masson
 5070 Fosses-la-Ville



ACCUEIL DÈS
19H
DÉBAT À
19H30



Commune de Fosses-la-Ville

1j · 🌐

Accueil des nouveaux habitants, ce dimanche à la Maison rurale (Espace)
Petit-déjeuner détendu, présentation par notre Directrice générale et



7

SAMEDI 7 OCTOBRE 2023 À 15:00

Festival EKLECTIK 2

Commune de Fosses-la-Ville

À propos Discussion

☆ Ça m'intéresse Je participe Inviter

Détails

👤 117 personnes ont répondu

👤 Événement de Centre Culturel de l'entité fossoise et SIAJ

📍 Commune de Fosses-la-Ville

🌐 Public · Tout le monde sur ou en dehors de Facebook

La seconde édition du festival EKLECTIK à Fosses-la-Ville, un événement créé par les jeunes pour les jeunes. Au programme, une après-midi pleine d'ateliers et d'animations et une soirée remplie d'artistes en tous genres 🎨🎧 Alors, save the date !!

LINE UP
Barby Sismic / Batosai / Horizon / JNY / Mystik / Papi Jumper

INFOS PRATIQUES
Quand ? Le 7 octobre 2023 de 15h à 1h
Où ? Maison rurale/Espace Jijé - Rue Donat Masson, 22 à 5070 Fosses-la-Ville

Redynamiser le commerce de proximité

Lutter contre les cellules commerciales vides

Relancer de nouvelles activités

Jusqu'à 6000 € de prime

Installer de nouveaux commerces

Revenir à l'évolution du commerce de façon novatrice

OBJECTIF PROXIMITÉ

Réunion d'information 15 mai - 18h Maison rurale (Espace Winson)

Commune de Fosses-la-Ville
6 h · 🌐

OBJECTIF PROXIMITÉ

Ce projet vise à relancer de nouvelles activités dynamiques, créatives, innovantes et attirantes afin de rebooster l'attractivité dans les centres urbains.

En collaboration avec Fosses Nos Entreprises, l'UCM et la Région wallonne, une première réunion d'information se tiendra à la Maison rurale ce 15 mai.

L'objectif est de faire occuper des cellules commerciales dans le périmètre d'action défini, par des commerces différents et de permettre aux commerçants déjà présents dans le centre de réinventer leur commerce physique (vitrine, ameublement, aménagement, travaux, élargissement de l'horaire...). Voir moins

👍 4

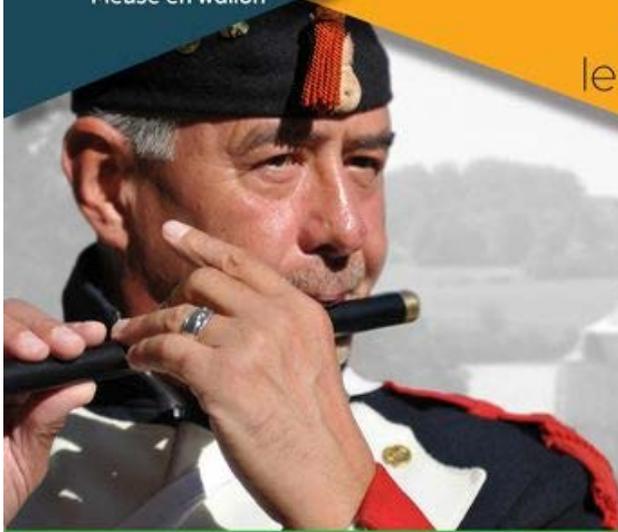
👍 J'aime ➦ Partage

Sifes, tambouris ey' îlôds

Fifres, tambours et
tromblons

Les marches de
l'Entre-Sambre et
Meuse en wallon

Soirée lectures
et dédicaces
du livre de
Michel Robert
le **lundi 6 février**
à **19h30**



A la Maison rurale (Espace Jijé)
rue Donat Masson 22
Fosses-la-Ville

Ma commune
est Cyzi
aux langues
régionales



L'Espace Jijé a sa bonne salle à manger

FOSSÉS-LA-VILLE

Judi soir, assaut de zakouskis à la maison rurale où était inaugurée la Terrasse des compagnons. Le 3^e restaurant didactique des Ateliers de Pontauray y régale pour la bonne cause de l'emploi dans un secteur en pénurie.



Judi soir, les « Ateliers » ont donné un premier aperçu gargantuesque de leur savoir-faire.

Depuis la fin de la crise sanitaire du Covid-19, des commis de cuisine et de salle ne courent plus les rues. Ces métiers sont clairement en pénurie. Cet été, des restaurateurs n'ont pas eu d'autres choix que d'avalier de la soupe à la grimace. Trouver des bras de bonne volonté pour renforcer les brigades flirte avec la mission impossible en dépit des conditions de rémunération attractives. Des tables ferment çà et là, faute de main-d'œuvre qualifiée. C'est dans ce contexte que, jeudi soir, l'entreprise de formation par le travail Les Ateliers de Pontauray (Met-tet) a inauguré *La Terrasse des Compagnons*, un restaurant didactique (avec ser-

vice traiteur) qui se veut une réponse directe à cette disette de toques et de tabliers. « Cette ouverture est à la fois un défi et une aubaine, souligne Nancy Michaux, la directrice de l'EFT. Outre d'être une réponse à la pénurie, c'est un moyen de développer des compétences professionnelles et, en même temps, des ressources sociales. » En effet, la mission première de ces Ateliers ne se limite pas à former des jeunes à des métiers en pénurie. Ce faisant, elle contribue à raccrocher à un marché de l'emploi sous tension des adultes peu qualifiés. Sans compter que la (ré)insertion socio-professionnelle a d'autres vertus : elle réconcilie des stagiaires en rupture avec eux-mêmes, elle renforce leur con-

fiance en eux.

Trois midis par semaine

Le projet remonte à 2020. Cette année-là, le centre culturel fossois voit se terminer les gros travaux d'aménagement de la Maison rurale, l'actuel Espace Jijé, doté d'une grande scène mais aussi d'une cuisine moderne, et elle recherche un partenaire Horeca pour nourrir la convivialité d'avant et d'après spectacles.

Le choix du centre culturel se porte sur deux opérateurs connus en insertion socio-professionnelle dans le milieu de la restauration : le Perron de l'Illon, à Namur, et les Ateliers de Pontauray, à Mettet. « Et, très vite, rap-

pelle la directrice, nos prestations Horeca se sont développées pour d'autres événements de la Ville ainsi que pour des clients privés. » Signe qu'il y avait bien une place pour ouvrir un restaurant didactique à Fosses au sein de l'Espace Winson.

La Terrasse des compagnons, 3^e restaurant didactique des Ateliers de Pontauray, a ouvert ses portes le mercredi 16 août dernier.

Judi soir, la Ville de Fosses a invité non seulement élus et amis des Ateliers à cette soirée inaugurale mais aussi des chefs d'entreprise et représentants fossois de forces vives. « Les Ateliers de Pontauray » ont en effet profité de cette soirée de relations publiques pour faire connaî-

tre leurs autres filières de formation, en lien notamment avec les métiers du bâtiment : gros œuvre, menuiserie, isolation.

Le bourgmestre f.f. Bernard Meuter et le directeur du centre culturel Bernard Michel se sont tous deux réjouis du début de cette nouvelle aventure entre leurs murs. Pour que ce projet d'économie sociale perdure dans le temps, les Fossois sont chaudement invités à ne pas sortir leurs casseroles et à aller souvent dîner dans ce bel écrin dédié à Jijé. **P.W.**
» *La Terrasse des compagnons est ouverte à tout public les mercredis, jeudis et vendredis midi, ainsi que deux jeudis soir par mois (baptisés les Jeudredis).*

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ¹	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ²
2010	2010, 2019 et 2021	En réunion CLDR du 12.12.2023, il a été acté que : <ul style="list-style-type: none"> - M. Luc BAUFAY a remis sa démission de la CLDR (par mail, le 23.05.2023). - Mme Françoise DOUMONT de par sa démission du Conseil communal (groupe Ecolo) est remplacée par Mme Caroline KERBUSCH (voir en annexe la délibération du Conseil communal du 11.09.2023). 	13.09.2021, Conseil communal : ROI de la CLDR, approbation nouveau ROI-type en vigueur. (La délibération a été jointe au rapport annuel 2021)
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ³	07.02.2023 (plénière)	Nombre de présents	12 membres
	23.05.2023 (plénière)		17 membres
	12.12.2023 (réunion publique BiodiverCité)		23 participants/11 membres
	12.12.2023 (plénière)		11 membres

¹ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

² Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

³ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

Réflexion sur l'opération de développement rural	
	<p>Dans le cadre de son 1^{er} PCDR, la Commune a réalisé le projet de Maison rurale, dont elle est satisfaite. Le projet d'aménagement du Parc Winson est actuellement en chantier.</p> <p>Le souhait exprimé par la CLDR dans le dernier rapport annuel était que la Commune puisse, avant la fin de validité de son PCDR, réaliser -via des conventions DR- 2 autres projets du PCDR, concernant cette fois des villages (place d'Aisemont et place de Vitriaval ou création d'un réseau de voies lentes de mobilité douce). Ce souhait a été entendu puisque, courant 2023, la Commune a reçu 2 conventions-exécution DR, qui vont lui permettre d'aménager la place d'Aisemont et de débiter son réseau de voies lentes.</p> <p>La Commune et la CLDR sont demandeuses pour réaliser un deuxième PCDR, avec l'accompagnement de la FRW. La demande a été effectuée auprès de la Ministre et de l'Administration via le GPL. La CLDR espère qu'il n'y aura pas une trop grande coupure entre les 2 opérations de développement rural. Les membres de la CLDR souhaitent pouvoir démarrer une 2ème ODR le plus vite possible, afin d'éviter une trop longue période entre les 2 ODR.</p> <p>Avec les 2 opérations menées (Développement rural et Rénovation urbaine) par la Commune, il y a moyen de mener des projets qui ont du sens. De plus, quand il y a des appels à projets, la Commune a mieux les moyens de rebondir, ça permet d'aller plus vite dans certains dossiers...</p> <p>La FRW met régulièrement à jour le site web consacré à l'ODR. Ces pages sont accessibles via le lien suivant https://www.pcdr-fosses-la-ville.info</p>
Propositions de projets à entreprendre	
Numéro fiche-projet	Néant, vu la fin de validité du PCDR en date du 20.03.2024
Intitulé du projet	
Priorité du projet	
Calendrier d'exécution	

ANNEXE :

PROVINCE DE NAMUR

ARRONDISSEMENT DE NAMUR

VILLE DE FOSSES-LA-VILLE
Extrait du registre aux délibérations du Conseil Communal
Séance du lundi 11 septembre 2023

Présents: M. Gaëtan de BILDERLING, Bourgmestre-Président;
M. Frédéric MOREAU, Mme Laurie SPINEUX, M. Bernard MEUTER, M. Etienne DREZE, M. Jean-François FAVRESSE, Echevins;
Mme Bérandère TAHIR-BOUFFIOUX, Présidente CPAS;
M. Marc-BUCHET, M. Gilles MOUYARD, Mme Françoise SARTO-PIETTE, Mme Josée LECHIEU, Mme Véronique HENRARD, M. Quentin DENIS, Mme Paule PIEFORT, M. Jules LALLEMAND, Mme Mélanie LISEN, Mme Marjolaine DUBOIS, M. Romuald DENIS, M. Yannick DELZANT, M. Willy PIRET, Mme Céline CASTEELS, Caroline KERBUSCH, Mme Françoise DOUMONT, M. Thibaut JACQUET, Conseillers;
Mme Sophie CANARD, Directrice Générale.

Objet : Remplacement d'une représentante au sein de la Commission locale de Développement rural

Le Conseil, en séance publique

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, notamment l'article L1122-34 ;
Vu notre décision du 12 juillet 2010 relative à la constitution de la Commission locale de développement rural ;
Vu notre décision du 13 septembre 2021 relative à l'approbation de la modification du règlement d'ordre intérieur de ladite Commission, ainsi que de la liste de ses membres;
Vu notre décision prise en présente séance relative à la démission de Mme Françoise DOUMONT en qualité de Conseillère communale, et partant de ses mandats dérivés;
Considérant que Mme DOUMONT précitée faisait partie du quart politique de la Commission susvntée;
Qu'il convient donc de la remplacer;
Sur proposition du groupe ECOLO;
Par 20 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention;

DECIDE :

Article 1^{er}: de désigner au sein de la Commission communale de développement rural, Mme Caroline KERBUSCH en qualité de représentante du Conseil communal pour le groupe ECOLO en remplacement de Mme Françoise DOUMONT, et ce jusqu'à la fin de la présente législature.

Article 2: de notifier la présente décision à la Commission locale de développement rural, pour bonne suite.

La Directrice Générale,
(s) Sophie CANARD

Par le Conseil,

Le Président,
(s) Gaëtan de BILDERLING

Pour extrait conforme, le 05 octobre 2023.

La Directrice Générale,
Sophie CANARD



Le Bourgmestre,
Gaëtan de BILDERLING